

Le Serrissien

www.serris.fr

N° 113
OCTOBRE
2020



/ Coup d'oeil

Le Flow Park prend son envol

/ DOSSIER

■ LA RENTRÉE SCOLAIRE

■ COUP D'OEIL

■ PERMIS JEUNES

Serris
Val d'Europe

SOMMAIRE



Suivez-nous

Sur www.serris.fr

sur notre **page Facebook officielle**
f VilleDeSerris

En vous inscrivant
sur la **newsletter**
depuis www.serris.fr



VILLE DE SERRIS

2, Place
Antoine Mauny
BP 15 - Serris
77706
Marne la Vallée
CEDEX 4
Tél. 0160 43 52 00
Fax : 0160 43 08 13
contact@serris.fr
www.serris.fr

Accueil

Lundi : 14 h 00-18 h 00
Du mardi au vendredi :
9 h 00-12 h 00
et 14 h 00-18 h 00
Samedi : 9 h 00-12 h 00

P. 4

ZAPPING

En bref et en images
Un été qui a bien bougé !

P. 8

COUP D'ŒIL

Bourse au permis :
un dispositif gagnant/gagnant
Alerte rouge
Un Forum qui s'est adapté
Le Flow Park prend son envol

P. 14

RENCONTRE

Avec François GENTILI

P. 16

DOSSIER

La seconde rentrée de l'année

P. 20

ASSOCIATION

Mama Cool

P. 22

ÉCONOMIE

La Boutique des Créateurs
Salon Vin & Gastronomie
Le marché de Serris
Ils ont choisi Serris pour
s'implanter :
Ami Bois et L'Authentic

P. 24

CADRE DE VIE

Cérémonie d'accueil
des nouveaux Serrisziens
L'application de signalement
ça sert à quoi ?
Travaux en bref

P. 26

DÉMOCRATIE

Enfants, jeunes, exprimez-vous !
Expression politique

P. 28

À L'AFFICHE



8



12



16



24



Mes chers concitoyens,

La situation sanitaire liée à la Covid-19 nous invite chaque jour à plus de précautions où les règles se durcissent et où la vigilance est plus que jamais de mise. Et pourtant, nous devons aussi continuer de vivre tout en maintenant une activité sociale, économique aussi riche que possible. En respectant les gestes barrières, nous ne devons pas laisser l'épidémie installer une réelle distance entre nous ou cristalliser des situations d'isolement.

Pour que le moins d'activités possible ne s'arrêtent, je porte, avec mes élus, une attention croissante, sans relâchement, à tous les gestes et situations de la vie courante.

Une rentrée qui aura mis un terme à un été différent des autres, sans festivals, sans 14 juillet et bal des pompiers, sans les fêtes et grands rassemblements qui tiennent à cœur à nombre d'entre nous. Il en allait de la santé publique.

Voilà pourquoi, nous sommes heureux que, malgré le contexte difficile, la rentrée scolaire tout comme le Forum des associations se soient très bien déroulés.

Certes, la rentrée des classes s'est faite dans des conditions particulières. Je salue le professionnalisme des professeurs qui, tout en accomplissant leur tâche, rassurent nos enfants tout en les éduquant à éviter la propagation du virus. Une mention particulière également à nos agents qui ont tout mis en

œuvre, dès le mois de juin, pour toujours accueillir nos petits Serrisiens dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Beaucoup d'associations ont repris leurs activités. Je suis reconnaissant aux membres de leur souci de prévention et de leur volonté d'appliquer rigoureusement les consignes.

La rentrée est aussi sous le signe de l'action. Pendant ce dernier trimestre de l'année, nous allons réaliser certains projets. Différents travaux dans Serris vont débuter, la mise en valeur de nos espaces verts va reprendre, la programmation culturelle va de nouveau faire résonner vos rires à la Ferme des Communes.

Si la vie est, heureusement, rapidement revenue dans nos cafés et nos restaurants, la situation, en cette rentrée, sera difficile pour beaucoup de secteurs professionnels. Dans la mesure de nos moyens et dans le cadre des compétences qui sont les nôtres, nous serons à leurs côtés et à leur écoute.

Bonne rentrée à tous! Dans cette période compliquée que nous traversons, prenez soin de vous et des autres.

Philippe DESCROUET

Maire de Serris

Président de Val d'Europe agglomération

» **Bonne rentrée à tous! Dans cette période compliquée que nous traversons, prenez soin de vous et des autres.** »

/ ZAPPING

SPIDERMAN À SERRIS ▶

Le samedi 11 juillet, dans le cadre de « Bougez votre été », la Ville de Serris proposait une séance de cinéma en plein air. Plus de 130 personnes ont assisté à la projection du film *Spiderman new generation* au parc du centre urbain.

Comme l'ont souligné Franck BROLLIER, Adjoint au Maire délégué à l'Animation et Henri PEREZ, adjoint au Maire délégué à la Jeunesse, cet événement intergénérationnel, comme les animations de « Bougez votre été », ont été organisés dans le but de recréer du lien social entre les Serrisiens après une période sans animation en raison de la COVID-19.



LE ROI LION EN PLEIN AIR OU PRESQUE

Le vendredi 21 août, la Ville de Serris a proposé une deuxième séance de cinéma en plein air après le succès de celle organisée début juillet. En raison des conditions climatiques prévues, la projection du film de 2019 *Le Roi Lion* n'a pas eu lieu en extérieur mais au gymnase Éric Tabarly. Près de 150 personnes ont assisté à cette séance et ont eu la surprise de recevoir un sac contenant des goodies et des boissons offertes par les Disney VolunteARS. Avant la projection du film, les bénévoles Disney ont également animé un quizz et offert des cadeaux sur le thème du Roi Lion. Franck BROLLIER, Adjoint au Maire délégué à l'Animation et Henri PEREZ, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse, ont remercié ces bénévoles pour l'animation de cette soirée et pour leur participation à la distribution des masques en mai dernier. ▼



CHORÉE DE L'ÉTÉ

La projection du film *Le Roi Lion* a été précédée par une initiation à la danse *Jérusalemela*. Près d'une trentaine de personnes ont appris à maîtriser les pas de cette danse de l'été lors de ce moment convivial et festif animé par Henri et Stéphanie PEREZ. ▶



Plus de photos
www.serris.fr
f Ville. de. Serris



◀ « SANTÉ » VOUS BIEN

Dépistage VIH & IST, informations et échanges autour de la santé sexuelle, se sont tenus vendredi 11 septembre, sur la place d'Ariane à Serris.

Merci au CEGIDD du Grand Hôpital de l'Est Francilien - Site de Marne la Vallée, à AIDES et à l'association Association Val d'Europe LGB and Friends pour leur participation.

RENTRÉE DU RAM

Vendredi 11 septembre, Philippe DESCROUET, Maire de Serris, et son adjointe déléguée à la Petite Enfance, Christelle PETIT, étaient présents à la crèche Terre d'Éveil pour la traditionnelle réunion de rentrée du RAM. L'occasion de souhaiter une bonne rentrée aux assistantes maternelles et de présenter la politique Petite Enfance de la ville ou encore de donner les dernières informations sur la construction du RAM communal situé à deux pas. La soirée a continué avec une réunion d'échanges avec notamment la présentation d'une charte d'accueil aux ateliers du RAM et des événements organisés prochainement. ▼



◀ CÉRÉMONIE DE RÉCOMPENSE DES MENTIONS TRÈS BIEN

Le vendredi 2 octobre, 42 élèves ayant obtenu la mention très bien au brevet ou au baccalauréat ont été mis à l'honneur à la Ferme des Communes. Les collégiens et lycéens récompensés ont reçu symboliquement des cadeaux des mains de Philippe DESCROUET, Maire de Serris et des nombreux élus présents dont Henri PEREZ, Adjoint au Maire déléguée à la Jeunesse et aux Sport et Véronique HORTENSE, Conseillère municipale Déléguée aux Finances et à la Citoyenneté.

Un été qui a bien bougé!

Pour la 6^e année consécutive, la Ville de Serris a proposé en juillet et en août l'opération « Bougez votre été ».

« Bougez votre été » s'est achevé le vendredi 28 août avec notamment une initiation au tir à l'arc et une activité échasses urbaines pour le plus grand plaisir des participants.

Commencée le 6 juillet, l'édition 2020 de « Bougez votre été » a été couronnée de succès: des sorties jeunesse complètes, des animations qui ont attiré les jeunes Serrisiens, des activités sportives et bien-être pour les aînés et les adultes qui ont trouvé leur public, deux séances de cinéma-plein air où les spectateurs ont répondu présents... Une belle édition malgré un contexte sanitaire particulier.

Les élus de Serris avaient souhaité maintenir « Bougez votre été » dans le but de recréer de la vie et du lien social entre les Serrisiens après une période sans animation en raison du confinement; ce fut une mission réussie.

À l'année prochaine.







Bourse au permis : un dispositif gagnant/gagnant

Pour la deuxième année consécutive, des jeunes Serrisiens vont bénéficier du dispositif de bourse au permis de conduire : 500 euros en échange de leur contribution à des activités d'intérêt général.

Le dispositif « bourse au permis de conduire » permet à des jeunes âgés de 18 à 25 ans de bénéficier de 500 euros en contrepartie de 35 heures d'activités d'intérêt général au sein des services Techniques municipaux.

Conscients que le permis de conduire est une nécessité pour les jeunes afin de pouvoir se déplacer, notamment pour aller étudier ou travailler, les élus de la commune ont souhaité reconduire ce dispositif malgré les contraintes d'organisation liées au confinement.

Début juillet, 14 jeunes (contre 12 en 2019) ont rejoint la brigade propreté de Serris ou les espaces verts/voirie. Les bénéficiaires pouvaient choisir d'effectuer leurs 35 heures soit sur une semaine, soit sur deux week-ends. Tonte, entretien des fleurs de la commune, nettoyage des écoles, propreté de l'espace public, les missions

qui leur ont été confiées ont été diversifiées cette année et ont demandé beaucoup de polyvalence.

Suite à leur engagement, ces 14 jeunes vont bénéficier en octobre de cette bourse directement versée aux deux auto-écoles partenaires de la commune, Excel Conduite et Just Permis.

Tout comme l'an passé, le bilan de ce dispositif a été très positif. Les encadrants ont particulièrement apprécié le comportement et l'investissement des jeunes au service de la Ville et ces derniers ont aimé agir pour leur commune. Un échange gagnant/gagnant qui profite à tous.

Il ne reste plus qu'à obtenir le permis de conduire, mais si les jeunes montrent le même investissement que pendant leurs heures de bénévolat, il ne devrait pas y avoir de problème.

Alerte Rouge

Soutien aux professionnels de l'événementiel et du spectacle

— Vendredi 18 septembre, l'Hôtel de Ville de Serris s'est paré de rouge en soutien à l'opération « Alerte rouge » lancée par Synpase, syndicat des prestataires de services de l'audiovisuel scénique et événementiel.

L'objectif: sensibiliser le Gouvernement aux pertes d'exploitation subies depuis le début de la crise sanitaire et bénéficier d'un plan de soutien spécifique.

Par cette mise en lumière, gérée par notre prestataire Plug and Play, Serris soutient ces professionnels sans qui nos événements culturels et festifs ne pourraient se faire.



— Alors cette initiative ?

-  **Mimiso Mimiso**
Génial
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 4 j
-  **Aurora Rorette**
Je trouve ça tellement génial ! 🙌
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 4 j
-  **Amélie Groepche**
Genial!!
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 4 j
-  **Stephanie Le**
Belle initiative !
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 4 j
-  **Carole Quilliot**
Un grand bravo pour cette belle initiative...
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 4 j
-  **Lidia Neveux**
Génial ! Quel chance pour les jeunes motivés ! Bravo !
Merci pour eux !
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 4 j
-  **Anita Miguel**
Très belle initiative pour nos jeunes 🙌
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 4 j

Dans une vidéo diffusée sur le Facebook de Serris, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, a témoigné tout son soutien à la filière du spectacle et de la Culture. Il souhaite que le Gouvernement agisse rapidement afin que les agents, les intermittents, les sociétés de productions, les techniciens, les salles de spectacles puissent retravailler correctement et éviter que tout le secteur du spectacle ne s'écroule.

Un Forum qui s'est adapté



Philippe DESCROUET, Maire de Serris, a souhaité que les animations de la ville puissent reprendre malgré la COVID-19. Les services municipaux doivent donc adapter les événements qu'ils organisent pour respecter les mesures sanitaires en vigueur. Exemple avec le traditionnel Forum des associations.

Le Forum des Associations a lieu tous les ans après la rentrée scolaire. Cet événement est important pour la commune notamment pour la visibilité qu'il apporte aux associations. Pour cette raison, les élus de Serris ont décidé de maintenir le Forum des associations malgré un contexte sanitaire qui impose de nombreuses contraintes.

L'organisation du Forum de cette année a donc été modifiée. La troisième salle du gymnase Éric Tabarly a été utilisée pour répartir les stands et permettre une distanciation entre les associations. Le port du masque était bien entendu obligatoire et du gel hydroalcoolique était proposé à l'entrée du Forum ainsi qu'à chaque stand d'association. Les chaises visiteurs ont été supprimées faute de

pouvoir les désinfecter entre chaque passage. Des plans de situation et un plan du Forum ont été réalisés pour que les visiteurs souhaitant rencontrer une association spécifique, puissent la trouver rapidement. Les démonstrations traditionnellement proposées au public ont dû être annulées pour éviter un regroupement de spectateurs trop important. Le groupe de musique Arcadium était présent en extérieur pour assurer le côté festif de cet événement tandis que le Comité des Fêtes tenait la buvette dans le respect des gestes barrières. L'association des Scouts du Val d'Europe, ainsi que des agents communaux, étaient présents aux entrées et sorties de chaque salle pour faire respecter la jauge maximale des salles et le sens de circulation.

Tous ces aménagements ont été ré-

portés dans la déclaration pour l'organisation de manifestation de plus de dix personnes dans un lieu ouvert au public exigée par la Préfecture de Seine-et-Marne.

Les mesures prises ont permis de rassurer le public et les bénévoles des associations et de garantir ainsi le succès de cette manifestation: près de 1300 visiteurs sont venus faire le plein d'activités sportives, culturelles et de loisirs!

Le Maire de Serris, Philippe DESCROUET, a souhaité que les animations municipales et associatives reprennent pour que le lien social perde dans notre commune. Le Forum des associations est l'exemple parfait de la possibilité de concilier gestes barrières et animation de qualité.

Questions à Franck BROLLIER

Adjoint au Maire délégué à la Vie des quartiers, à l'Animation et la Vie associative, au Jumelage et à la Communication.

N'aurait-il pas été plus facile de supprimer le Forum des associations comme l'ont fait de nombreuses communes ?



Vu les contraintes sanitaires, c'est vrai que la solution de facilité aurait été de purement supprimer cette manifestation. Mais cet événement est essentiel pour nos associations car c'est le meilleur moyen pour de nombreux Serrisiens de découvrir l'ensemble de notre tissu associatif. Avec le confinement et le contexte sanitaire, il est d'autant plus important cette année de soutenir nos associations.

Comment avez-vous organisé ce Forum ?

En tant qu'ancien président d'association, j'avais déjà participé de nombreuses fois au Forum de Serris. Ma connaissance de cet événement m'a permis d'avoir des échanges constructifs avec les services municipaux concernant son organisation. Je remercie d'ailleurs les agents de la commune qui, grâce à leur expertise ont su parfaitement s'adapter; Tous ensemble, nous avons pu organiser un forum respectant les mesures d'hygiène et de distanciation physique, tout en permettant aux associations et au public de bénéficier d'un événement qui répond à leurs attentes.

Un dernier mot ?

Avec Philippe DESCROUET, Maire de Serris, nous souhaitons que la vie reprenne le plus normalement possible, que nous puissions vivre avec la COVID, que ce soit au niveau des activités de nos associations ou des événements organisés par la Ville. Il est important que nous maintenions le lien social qui contribue à faire de Serris une ville où il fait bon vivre, même masqués !





Le Flow Park prend son envol

Le Flow Park de Serris a ouvert ses portes le 25 juillet dernier pour le plus grand plaisir des nombreux utilisateurs qui ont déjà trouvé leurs marques dans ce nouvel équipement sportif de la ville.

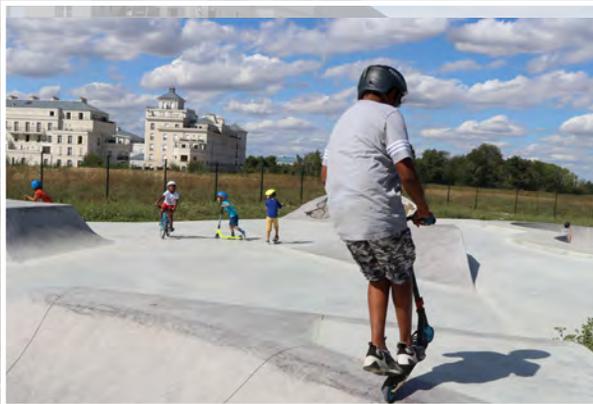
Le Flow Park de Serris est ouvert depuis le 25 juillet dernier. Il a été initié par le Conseil Municipal des Enfants et le Maire de Serris puis aménagé par EPA France en partenariat avec la commune, Val d'Europe agglomération et Disney.

Le Flow Park de Serris comprend :

- 1030 m² dédiés à la pratique de glisse sportive et de sauts en BMX, skate, roller et trottinette ;
- un parcours type « street » ;
- un espace courbe de type « bowl ».

Le Flow Park connaît déjà un beau succès en termes de fréquentation. Les BMX, skates, rollers et trottinette sont nombreux à profiter de cet espace dédié à la pratique de glisse sportive et de sauts.

Pour que cet équipement soit sécurisé, le Maire



de Serris a souhaité que le Flow Park soit clôturé. Des heures de pratique ont été définies pour que les utilisateurs puissent en profiter sans gêner éventuellement les riverains. L'emplacement initial du Flow Park a d'ailleurs été modifié à la demande des élus de Serris car il était trop près des habitations. Une caméra de vidéo protection y sera également installée pour éviter tout problème d'insécurité. Un règlement a été édité pour prévenir les utilisateurs et leurs parents des bonnes pratiques à adopter, comme l'obligation d'avoir des équipements de protections (surtout le casque), d'être âgé de huit ans minimum (sauf activité encadrée), ou l'interdiction d'utilisation d'engins motorisés ou même de vélo autre que les BMX...

Le Flow Park de Serris constitue la première étape de l'aménagement du parc urbain qui devrait à terme s'étendre sur 16 hectares.

LOCALISATION

Le Flow Park se trouve dans le parc du Centre urbain (cours du Tage). Attention : **il n'est pas accessible en voiture/moto.**



HORAIRES

Du 1^{er} novembre au 31 mars

- De 9 h 00 à 19 h 30, du lundi au dimanche

Du 1^{er} avril au 31 octobre

- De 9 h 00 à 22 h 00, du lundi au samedi
- De 9 h 00 à 20 h 00, le dimanche en été

RÈGLEMENT D'UTILISATION



BMX



SKATEBOARD



ROLLER



TROTTINETTE



ACCÈS
AUTORISÉ
À PARTIR
DE 8 ANS



ÉQUIPEMENTS
DE PROTECTION
OBLIGATOIRES



2 UTILISATEURS
MINIMUM
OBLIGATOIRES



ENFANTS
SOUS LA RES-
PONSABILITÉ
DES PARENTS



SPECTATEURS
INTERDITS
SUR LES AIRES
DE PRATIQUE



JE FAIS
ATTENTION
AUX AUTRES



ENGINS
À MOTEUR
INTERDITS



CIGARETTES,
ALCOOL,
NOURRITURE,
TAPAGE
ET ANIMAUX
INTERDITS



Photo : © Eddy Setthian, Inrap



Photo : © Inrap

.....
Les ossements du cheval
.....

.....
La margelle de puits
.....

Serris à l'heure de son

Les fouilles archéologiques effectuées par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) sur le chantier actuel de la ferme d'Amilly dans le bourg, de février à fin juillet, ont mis au jour de nouveaux vestiges historiques. Bottes au pied, François GENTILI, responsable scientifique des opérations, et son équipe, vous emmènent voyager dans le riche passé de la Ville.

Ce n'est pas la première fois que ce type d'investigation a lieu sur le territoire. Alors que Serris n'était encore qu'un village de moins de 1000 habitants, l'archéologue se rappelle :

« De 1989 à 1997, de grandes fouilles ont été lancées sur 20 hectares sur le site des Ruelles, dans le cadre des travaux de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Les chercheurs ont découvert un village du Haut Moyen-Âge : un ensemble mérovingien constitué d'une église, d'un cimetière, d'habitats paysans, etc. »

Trente ans plus tard, suite à la prescription d'une fouille par l'État (Drac Ile-de-France), l'INRAP reprend le cours de l'histoire en déterrando un nouveau vil-

lage datant du XII^e siècle, alors formé de bâtiments sur poteaux plantés, murs en torchis puis maisons en pierre :

« Nous avons mis au jour une grande ferme seigneuriale de la fin du Moyen-Âge, une occupation qui débute au XII^e siècle et perdure jusqu'aux époques moderne et contemporaine. Les ossements d'animaux, dont ceux d'un cheval qui porte encore ses fers, et d'autres éléments nous indiquent que la ferme était notamment spécialisée dans l'élevage laitier et la fabrication de brie ».

Au centre des vestiges, des découvertes assez rares ont été faites ; comme celle d'une margelle de puits, étudiée par Eddy SETHIAN (Inrap).



Photo : @ Inrap

.....
François GENTILI
.....

.....
Photo aérienne du chantier
de fouille de la Ferme d'Amilly
.....

histoire

« C'est une margelle monolithe en calcaire qui représente un déversoir en tête de lion. Assez proche d'un exemplaire qui se trouve à l'archevêché de Sens. À ma connaissance, on n'en connaît pas d'autre. Ce n'est pas un élément indispensable au fonctionnement du puits, c'est surtout un élément de décoration, un élément de prestige. »

Les chercheurs ont également retrouvé des éléments marqueurs d'habitat privilégié pour la fin du XV^e siècle, comme des carreaux de pavements, du verre à vitre et des verreries. De nouvelles découvertes qui confirment que Serris était un centre de pouvoir important dès le haut Moyen Âge.

Le programme immobilier de la Ferme d'Amilly accueillera une centaine de logements et une place publique qui intégrera la margelle de puits à tête de lion découverte sur le site ainsi que la maison en pierre.

Un programme futur chargé d'histoire et gardien du patrimoine de notre commune.

EN SAVOIR PLUS

Revenez aux origines du bourg médiéval de Serris, centre de pouvoir important dès le Haut Moyen Âge, en visionnant la vidéo de l'Inrap.

www.facebook.com/INRAPOfficiel

ou <https://bit.ly/3I3GXCQ>

” Nous avons mis au jour une grande ferme seigneuriale de la fin du Moyen-Âge, une occupation qui débute au XII^e siècle et perdure jusqu'aux époques moderne et contemporaine. »



La seconde rentrée de l'année

Le mardi 1^{er} septembre, les enfants ont repris le chemin des écoles pour la seconde fois de l'année, après la rentrée du 25 mai dernier. Cette rentrée fut plus sereine comme ont pu le constater Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, Noura BELLILI, son Adjointe aux Affaires scolaires et périscolaires et à l'Enfance et les très nombreux élus qui se sont rendus dans les écoles maternelles et élémentaires et également au collège; l'occasion de souhaiter une bonne rentrée à tous les jeunes Serrisiens et leur famille, ainsi qu'aux équipes pédagogiques.

Le midi, les élus se sont ensuite rendus à la restauration scolaire pour partager un repas avec les enfants et les enseignants et saluer le personnel municipal (ATSEM, animateurs et agents de restauration) qui encadre le temps du midi.

À 16 h 30, les élus étaient encore présents pour voir les enfants rejoindre leurs parents après cette première journée d'école.

Bonne année scolaire à Serris!

1044

ÉLÈVES ACCUEILLIS
DANS LES ÉCOLES
DE SERRIS

831

REPAS SERVIS
EN MOYENNE PAR JOUR
DANS LES ÉCOLES

Questions à Philippe DESCROUET

Maire de Serris
et Président de Val d'Europe agglomération

et **Noura BELLILI**

Adjointe au Maire déléguée aux affaires
scolaires et périscolaires et à l'Enfance



Comment s'est passée cette rentrée ?

Noura BELLILI. La rentrée s'est bien déroulée. Les services municipaux ont travaillé cet été, mais également pendant le confinement, pour réaliser les travaux d'entretien dans les groupes scolaires (nettoyage, peinture, etc.) et répondre ainsi aux demandes exprimées dans les conseils d'école. Les marquages au sol liés au protocole sanitaire ont été effectués début septembre et les fournitures scolaires livrées en temps et en heure comme nous avons pu nous en apercevoir lors de notre traditionnelle visite de pré-rentrée.

Philippe DESCROUET. Comme tous les ans, les élus et moi-même nous sommes rendus dans chaque école le jour de la rentrée. Être sur le terrain nous permet de percevoir concrètement la situation et d'échanger avec les parents, les enfants, les enseignants et le personnel municipal. Tout s'est bien déroulé, malgré quelques inquiétudes légitimes liées à la situation sanitaire particulière que nous connaissons.

Le seul point noir est la fermeture de deux classes: une à Jean de La Fontaine élémentaire et une à Henri Matisse, malgré nos efforts et surtout ceux des parents d'élèves. Même si les effectifs de cette année sont en légère diminution de 5 %, je trouve toujours dommage qu'il y ait des fermetures de classe. Nos enfants méritent le meilleur ! Il y a eu également un problème à la restauration scolaire du collège que j'ai pu aider à résoudre, même si le secondaire ne dépend pas de la Ville.

Des nouveautés cette année ?

Noura BELLILI. Tout d'abord, nous accueillons deux nouveaux directeurs d'école. M. OLANIER à la Maternelle Jean de La Fontaine et M^{me} CARPENTIER à Henri Matisse. Les directeurs sont les personnes qui donnent une impulsion, une identité à leur école. Nos relations avec les directeurs de Serris se doivent d'être bonnes car nous travaillons au quotidien avec eux et partageons un but commun: le bien-être des élèves.

Philippe DESCROUET. À partir de cette année, nous allons encore renforcer la place de l'informatique dans les écoles. Nous allons renouveler les anciens chromebooks que nous avons fournis aux écoles. Nous allons aussi commencer à doter progressivement les écoles élémentaires de Serris d'écrans numériques interactifs qui favoriseront les apprentissages et la participation des élèves.

Une conclusion

Noura BELLILI. Je souhaite à tous les enfants et leurs parents une belle année scolaire.

Philippe DESCROUET. J'espère que cette année scolaire se déroulera plus sereinement que celle qui vient de s'écouler. Quoi qu'il arrive, la Ville sera aux côtés des enseignants, des parents et des enfants. L'éducation est primordiale pour nos enfants, ce sont eux qui feront le monde de demain.



— Renforcement de l'informatique dans les écoles



Le Maire de Serris, Philippe DESCROUET et Loic MINIER, adjoint au Maire délégué à la Stratégie et au Développement numérique, souhaitent que les écoles soient dotées progressivement de chromebooks dernière génération et d'écrans numériques interactifs. Une nouvelle étape dans le développement du numérique dans les écoles souhaité par la Ville.

Lors du dernier mandat, la ville de Serris a équipé les groupes scolaires de deux chariots mobiles de 16 Chromebooks (ordinateurs portables fonctionnant avec le système d'exploitation de Google) et d'un réseau WiFi pour les élémentaires (conforme à la Loi Abeille, sur la prévention des risques électromagnétiques). Les écoles ont aussi été reliées au réseau Très Haut Débit municipal en fibre optique.

La Municipalité a décidé de poursuivre le renforcement de la place de l'informatique dans les écoles lors de ce mandat.

Pour cela, les élus ont décidé tout d'abord du renouvellement des Chromebooks de première génération, acquis en 2015 et qui n'auront bientôt plus de mise à jour. Les Chromebooks « obsolètes » pourront être redispachés sur tous les groupes scolaires afin de permettre une utilisation basique

de la navigation sur Internet, du traitement de texte, ou de la recherche en ligne... Les nouveaux Chromebooks qui disposent de toutes les mises à jour de sécurité permettront l'utilisation des applications Android Ludo-éducatives. Étant tactiles, ils sont également utilisables comme tablette.

Parallèlement une réflexion est menée pour **équiper toutes les classes d'élémentaires d'écrans numériques interactifs sur la durée du mandat, à raison de deux exemplaires par école chaque année.**

Du fait de la continuité pédagogique avec le collège, les classes de CM2 seront d'abord équipées. Ce sera ensuite au tour des CM1, CE2, etc. jusqu'au CP. Une réflexion sera également menée pour les maternelles.

— Effectifs des écoles de Serris

Jean de LA FONTAINE 218 élèves

3 classes de maternelle : 87 élèves

Direction maternelle : M. OLANIER

5 classes d'élémentaire : 131 élèves

Direction élémentaire : M. BOUVROT

Robert DOISNEAU 168 élèves

3 classes de maternelle : 55 élèves

dont 7 élèves en classe UEMA

5 classes d'élémentaire : 113 élèves

Direction maternelle et élémentaire :

M. STAGLIANO

Jules VERNE 294 élèves

4 classes de maternelle : 103 élèves

Direction maternelle : M^{me} COSNIER

9 classes d'élémentaire : 191 élèves

dont 12 élèves en classe ULIS

Direction élémentaire : M^{me} LEJUEZ

Henri MATISSE 149 élèves

3 classes de maternelle : 61 élèves

3 classes d'élémentaire : 88 élèves

Direction maternelle et élémentaire :

M^{me} CARPENTIER

Pierre PERRET 215 élèves

4 classes de maternelle : 89 élèves

5 classes d'élémentaire : 126 élèves

dont 10 élèves en classe UEEA

Direction maternelle et élémentaire :

M. DALMAS

395

ÉLÈVES EN
MATERNELLES

649

ÉLÈVES EN
ÉLÉMENTAIRES

SEPT	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉVR	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUILL	AOÛT
M 1	J 1	D 1	M 1	V 1	L 1	L 1	J 1	S 1	M 1	J 1	D 1
M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	M 2	M 2	V 2	D 2	M 2	V 2	L 2
J 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3	M 3	S 3	L 3	J 3	S 3	M 3
V 4	D 4	M 4	V 4	L 4	J 4	J 4	D 4	M 4	V 4	D 4	M 4
S 5	L 5	J 5	S 5	M 5	V 5	V 5	L 5	M 5	S 5	L 5	J 5
D 6	M 6	V 6	D 6	M 6	S 6	S 6	M 6	J 6	D 6	M 6	V 6
L 7	M 7	S 7	L 7	J 7	D 7	D 7	M 7	V 7	L 7	M 7	S 7
M 8	J 8	D 8	M 8	V 8	L 8	L 8	J 8	S 8	M 8	J 8	D 8
M 9	V 9	L 9	M 9	S 9	M 9	M 9	V 9	D 9	M 9	V 9	L 9
J 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10	M 10	S 10	L 10	J 10	S 10	M 10
V 11	D 11	M 11	V 11	L 11	J 11	J 11	D 11	M 11	V 11	D 11	M 11
S 12	L 12	J 12	S 12	M 12	V 12	V 12	L 12	M 12	S 12	L 12	J 12
D 13	M 13	V 13	D 13	M 13	S 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13	V 13
L 14	M 14	S 14	L 14	J 14	D 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14	S 14
M 15	J 16	D 15	M 15	V 15	L 15	L 15	J 15	S 15	M 15	J 16	D 15
M 16	V 16	L 16	M 16	S 16	M 16	M 16	V 16	D 16	M 16	V 16	L 16
J 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17	M 17	S 17	L 17	J 17	S 17	M 17
V 18	D 18	M 18	V 18	L 18	J 18	J 18	D 18	M 18	V 18	D 18	M 18
S 19	L 19	J 19	S 19	M 19	V 19	V 19	L 19	M 19	S 19	L 19	J 19
D 20	M 20	V 20	D 20	M 20	S 20	S 20	M 20	J 20	D 20	M 20	V 20
L 21	M 21	S 21	L 21	J 21	D 21	D 21	M 21	V 21	L 21	M 21	S 21
M 22	J 22	D 22	M 22	V 22	L 22	L 22	J 22	S 22	M 22	J 22	D 22
M 23	V 23	L 23	M 23	S 23	M 23	M 23	V 23	D 23	M 23	V 23	L 23
J 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24	M 24	S 24	L 24	J 24	S 24	M 24
V 25	D 25	M 25	V 25	L 25	J 25	J 25	D 25	M 25	V 25	D 25	M 25
S 26	L 26	J 26	S 26	M 26	V 26	V 26	L 26	M 26	S 26	L 26	J 26
D 27	M 27	V 27	D 27	M 27	S 27	S 27	M 27	J 27	D 27	M 27	V 27
L 28	M 28	S 28	L 28	J 28	D 28	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28	S 28
M 29	J 29	D 29	M 29	V 29	L 29	L 29	J 29	S 29	M 29	J 29	D 29
M 30	V 30	L 30	M 30	S 30	M 30	M 30	V 30	D 30	M 30	V 30	L 30
	S 31		J 31	D 31		M 31		L 31		S 31	M 31

Et au collège ?

UNE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL AU COLLÈGE MADELEINE RENAUD !

Une section Sportive Scolaire Handball a ouvert ses portes à la rentrée au Collège Madeleine Renaud de Serris. Destinée aux élèves de la 6^e à la 3^e, elle propose quatre heures d'entraînement et de suivi scolaire par semaine en partenariat avec le Handball Club Serris Val d'Europe.

Cette ouverture fait notamment suite aux bons résultats de l'AS ces dernières années : les minimes sont champions du département et de l'académie de Créteil. Ils ont également terminé 10^e au championnat de France à Rennes.

Plus d'infos auprès du collège : ascallegeserris@yahoo.fr

INTERVENTION DU MAIRE POUR UNE CANTINE POUR TOUS

Suite aux nombreuses remontées des parents d'élèves, le jour de la rentrée, quant à la décision du collège Madeleine Renaud de n'accueillir que les demi-pensionnaires de 6^e, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, a saisi très rapidement les services du Département de Seine-et-Marne (les collèges sont gérés par les Départements) face à cette situation injuste et inéquitable. Il n'était en effet pas acceptable de demander aux autres collégiens de rentrer chez eux le midi. Suite à cette intervention, la direction de l'éducation du Département est intervenue pour ouvrir la cantine aux Serrissiens du collège Madeleine Renaud dès le 3 septembre.



Mama Cool

L'association Mama Cool fêtera ses trois ans en novembre. Rencontre avec Yulia KRYUCHKOVA, qui nous présente cette jeune association.

Pouvez-vous nous présenter votre association ?

Mama Cool a été créée en 2017. Cette année, en novembre, nous fêterons notre troisième anniversaire.

Mama Cool propose des activités artistiques et ludiques pensées et adaptées pour les enfants de différents âges et leurs parents. Nos ateliers ont lieu à Serris et à Montévrain (depuis 2018).

Quelles activités proposez-vous ?

L'association Mama cool propose trois axes de développement :

- Les ateliers MONTESSORI à Montévrain ;
- Les spectacles de marionnettes ;
- Des cours de danse du monde pour les 3 - 7 ans, à Serris.

Pouvez-vous nous en dire plus sur vos activités ?

Quand nous avons créé notre association, nous voulions tout d'abord nous investir et développer diverses activités pour les enfants de 8 mois à 6 ans et leurs parents. Nous souhaitons créer un lieu d'échange et de partage ouvert à tous et basé sur la méthode MONTESSORI. Les **ateliers parent-enfants** sont axés sur le développement de l'enfant et se déroulent dans un climat bienveillant. Ils respectent le rythme et les particularités propres à chaque enfant, selon la vision de Maria MONTESSORI. Une de nos membres actives a d'ailleurs suivi une formation à l'Institut Supérieur Maria MONTESSORI (AMI) à Nogent-sur-Marne.

Nous souhaitons également développer des activités artistiques adaptées aux familles où les enfants peuvent bouger, danser, chanter... Surtout ne pas rester assis pendant une heure sur une chaise... C'est ainsi que nous avons créé nos **spectacles de marionnettes interactifs** et nos nombreux ateliers ludiques qui ont pour but de sensibiliser les enfants à la créativité. Nous voulons les aider à développer leur imagination, la curiosité, le respect et l'intérêt pour les autres cultures.





MAMA COOL

Contact : M^{me} KRYUCHKOVA

Tél. : 06 52 52 21 06

Courriel : mamacool.mail@gmail.com

Site : www.mamacool.fr

Facebook : [mamacoolateliers](https://www.facebook.com/mamacoolateliers)

Les autres cultures, il en est d'ailleurs question dans nos **cours de danse de caractère**. Ce style de danse s'inspire des pas de danse traditionnelle de différents pays et est tout à fait adapté à la technique académique. Votre enfant voyage au travers de la musique folklorique, des traditions et des costumes de pays européens. Les enfants y apprennent la base de la danse : les positions de mains, des pieds, la posture de corps, en travaillant à la barre et au sol... Je suis vraiment passionnée par la danse de caractère ; je l'ai d'ailleurs enseignée en tant que professeur de danse à Moscou puis à Paris.

Quelles sont les actions ou événements que vous avez déjà menés ?

Nous avons participé à de nombreuses animations de la commune :

- Le Centenaire de la première guerre mondiale, organisé par la Ville de Serris en 2018 où nous avons participé aux différentes reconstitutions et animé le camp russe.
- Serris en Fête, avec des mini-ateliers MONTESSORI et un extrait de l'une de nos représentations (Kolobok).
- Des cours de danse à l'école maternelle Jules VERNE, lors d'un projet d'un an en 2018.
- Le Forum des associations de Serris et Assomania organisé par Val d'Europe agglomération.

Quels sont vos projets ?

Comme de nombreuses associations, nous nous sommes adaptés aux conditions sanitaires actuelles pour continuer à proposer des activités de qualité. Nous travaillons ainsi actuellement sur de nouveaux spectacles pour la fin d'année 2020. Nous espérons que nous pourrions les partager avec le public.

Par ailleurs, nous sommes ouverts aux suggestions et propositions de nos membres. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des envies de nouveaux ateliers ou d'activités dans le domaine de la petite enfance.

Un dernier mot ?

Venez découvrir nos ateliers danse du monde. Nous accueillons avec grand plaisir les filles et les garçons de 3 à 7 ans pour les cours de danse de caractère les mercredis à 17h00, à la salle de Charmilles de Serris. Le cours d'essai gratuit aura lieu le 4 novembre à 17h00. Pour s'inscrire, vous pouvez me contacter au 06 52 52 21 06.

La Boutique des Créateurs

Le Carré d'art, ensemble immobilier dédié aux métiers d'art, a ouvert le 11 septembre dernier la Boutique des Créateurs.

La Boutique des Créateurs rassemble les plus belles créations des artisans d'art et créateurs de la région. Vous pouvez y découvrir des idées cadeaux pour toutes les occasions, à des prix accessibles à tous et pour tous les styles. Vous y trouvez une offre variée de produits qui se renouvelle régulièrement afin de vous proposer un large choix et toujours plus de nouveautés! En septembre, par exemple, vous pouviez y découvrir des lampes vintage, des bougies parfumées 100 % végétales, des accessoires textiles pour enfants / bébés, des tableaux, des compositions florales, des biscuits...

Chaque jour un créateur différent est présent pour vous accueillir, vous conseiller et vous parler de sa passion; alors n'hésitez pas à passer les portes de ce nouveau lieu incontournable.



LA BOUTIQUE DES CRÉATEURS

Le Carré d'Art - 34 bd Robert Thiboust 77700 Serris

Horaires

Lundi, mercredi, vendredi : 11h00 - 19h00

Samedi : 10h00 - 19h00

Dimanche : 10h00 - 13h00 et 14h30 - 18h30

<https://www.facebook.com/carredart.valdeurope>



Inauguration le 11 septembre de la Boutique des Créateurs en présence de Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Dominique BRUNEL, Adjointe au Maire déléguée à la Culture, aux Commerces et aux Animations locales

Salon Vins & Gastronomie

**Samedi 28 et dimanche 29 novembre,
De 9 h 30 à 19 h 00 (sam.) et de 9 h 30 à 18 h 00 (dim.),
sous la halle de la Ferme des Communes**

■ Les producteurs de l'association Vins et gastronomie de France vous convient à la seconde édition du salon de Serris. Dans une ambiance chaleureuse en partenariat avec la Ville, les producteurs de l'association vous invitent à découvrir leurs spécialités.

Entrée et dégustation gratuites.
www.vinsetgastronomie.fr

ANNULÉ



Conseil des Aînés : achat groupé de bois de chauffage

■ Le Conseil des Aînés de Serris met à nouveau en place un achat groupé de bois de chauffage afin de permettre aux Serrisiens d'obtenir des tarifs avantageux.

Minimum 5 stères. Livraison à domicile comprise.

• Bûche de 1 m : 44 € - Bûche de 50 cm : 47 € - Bûche de 33 cm : 54 €

Intéressés ? Contactez le Conseil des Aînés à serris.cda77@gmail.com avant le 31 octobre, en précisant votre nom, prénom, numéro de téléphone et la quantité de bois souhaitée.

Ils ont choisi Serris pour s'implanter

AMI BOIS



Construction de maisons individuelles en bois

Amibois est le spécialiste de la construction ossature bois économique et écologique dans toute la France.

Adresse: 14, avenue de Saria - 77700 Serris

Tél.: 06 11 94 50 63

Site: www.amibois

Facebook: [ConstructeurAmiBois](https://www.facebook.com/ConstructeurAmiBois)

L'AUTHENTIC



Bar-brasserie-restaurant

Spécialités françaises. After work, diffusion de matchs de football, Happy Hour tous les jours.

Adresse: 5, place de Toscane - 77700 Serris

Tél.: 01 61 10 19 14

Horaires: Du dimanche au vendredi :

12 h 00 - 14 h 30 et 18 h 30 - 22 h 00

Samedi : 12 h 00 - 15 h 00 et 18 h 00 - 22 h 00

Site: www.lauthentic.net

Facebook: [lauthenticrestaurant](https://www.facebook.com/lauthenticrestaurant)

/ CADRE DE VIE

Cérémonie d'accueil des nouveaux Serrissiens

■ La traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux Serrissiens aura lieu cette année le **samedi 14 novembre** à 10h00 à la Ferme des Communes.

Sur inscription: inscriptions@serris.fr
ou 0160 43 52 00 avant le 26 octobre.



Opération Nettoyons la nature

■ Vendredi 25 septembre et pour la cinquième fois, deux classes de sixième du collège Madeleine Renaud, ont participé à l'opération nationale « Nettoyons la Nature », en collaboration avec la Ville de Serris. 135 kg de déchets ont été récoltés contre 170 kg l'an dernier. Merci aux élèves et aux encadrants.



L'application de signalement: ça sert à quoi ?

L'application de signalement vous permet d'abord d'accéder aux actualités de la commune, à l'agenda des principaux événements, de consulter le site internet de la ville www.serris.fr ou de retrouver les numéros d'urgence.

Mais son objectif majeur est de pouvoir, comme son nom l'indique, **signaler des anomalies sur la voie publique**. Un cadavre devant chez vous ? Un Tag ? Un trou sur le trottoir ou la voirie ? Un lampadaire qui ne s'allume pas ? Une voiture qui vous semble abandonnée ?

Un signalement facilité

Grâce à l'application et ses huit catégories (animaux-insectes-nuisibles; propreté; tranquillité publique; chariots; espaces verts; voirie; dégradation-vandalisme; éclairage public) vous pouvez simplement prendre une photo du problème rencontré et comme vous êtes automatiquement géolocalisés, pas la peine d'écrire l'adresse du lieu de ce désordre. Vous pouvez ensuite préciser le motif de votre signalement puis valider l'envoi de la requête.



L'application de signalement de Serris à destination des habitants a été lancée l'an dernier. Rappel sur les fonctionnalités de cet outil destiné à améliorer le quotidien des usagers et administrés de la Ville.

Un bon interlocuteur

En fonction de la catégorie de signalement, les Services Techniques ou la Police Municipale sont informés par mail. Il n'y a donc plus d'intermédiaire et donc plus de perte de temps dû au délai entre la réception d'un message et la transmission au service concerné, comme c'est le cas lors de l'envoi d'un message via la page facebook de Serris par exemple.

Une intervention plus rapide

Sept jours sur 7, de 8 h 00 à 18 h 00, les Services Techniques peuvent intervenir immédiatement ou sous trois heures pour nettoyer, enlever, mettre en sécurité si nécessaire ou appeler une entreprise spécialisée qui entrera en action au plus tard dans les 72 heures. Vous pouvez aussi être informés des plannings d'intervention des prestataires.

La Police Municipale reçoit également le signalement, mais en cas de trouble de la tranquillité publique urgente ou nécessitant une intervention immédiate, privilégiez logiquement le téléphone 0160 43 2715 (ou le 17 ou le 112 pour la Police Nationale).

Un suivi des demandes

Vous recevez par la suite une réponse personnalisée vous informant que votre signalement a bien été pris en compte ou vous indiquant que le désordre constaté a été traité.

Téléchargez l'application!

Cette **application gratuite est disponible sur Google play et l'App store.** Tapez Serris ou Lumiplan Serris pour trouver l'application.



Ou faites un signalement directement depuis serris.fr

Vous n'avez pas envie de télécharger l'application? Pas de souci, vous pouvez faire un signalement directement depuis www.serris.fr, ou en scannant le QR Code ci contre.



En bref



▲ Des travaux de mise en sécurité ont été réalisés à la traversée piétonne située au carrefour rue de l'Hermière / allée du Buisson Cocher, avec la réalisation d'un plateau surélevé en enrobés et la suppression du coussin berlinois et des jardinières situés juste à côté.



▲ Des travaux ont été effectués au stade de l'Hermière, afin d'empêcher les intrusions, notamment avec la pose d'une barrière infrarouge dotée d'une alarme reliée à la Police Municipale.



▲ Le cours de l'Elbe présentait des pavés déchaussés, dangereux pour les véhicules, notamment pour les deux roues. Des travaux de réfection de joints ont été réalisés pour remédier à ces problèmes.



Enfants, jeunes, aînés exprimez-vous !

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Composition

20 membres : deux élus de CE2 et deux élus de CM1 par école de la ville, soit au total dix élus scolarisés en CE2 et dix élus scolarisés en CM1.

Qui peut être candidat ?

Tout élève de CE2 ou CM1 domicilié et scolarisé à Serris dans une école publique peut être candidat.

Comment être élu ?

Les candidats sont élus à la majorité ; en cas d'égalité, il y a tirage au sort.

Un garçon et une fille sont élus par école. Une fois élu, le jeune conseiller s'engage pour deux ans. **Le dépôt de candidature est possible jusqu'au 31 octobre. La campagne électorale aura lieu du 5 au 18 novembre.**

Qui sont les électeurs ?

Les élèves des classes de CE2 et CM1 des écoles élémentaires de Serris. Chaque niveau (CE2, CM1) vote pour un candidat fille et un candidat garçon. **Les élections auront lieu le jeudi 19 novembre de 10h00 à 12h00 dans chaque école. Les résultats seront affichés le 20 novembre dans les écoles.**

La première séance plénière aura lieu le samedi 5 décembre à 10 heures, à l'Hôtel de Ville de Serris.

PLUS D'INFOS
cme@serris.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Composition

20 membres maximum (idéalement dix filles et dix garçons).

Qui peut être candidat ?

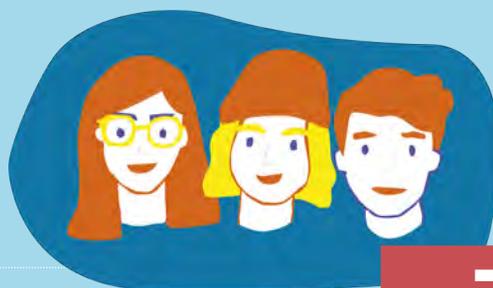
Tout Serrisien de 5^e ou en 4^e qui veut s'engager de manière volontaire et à titre individuel.

Comment candidater ?

Il vous suffit de compléter le bulletin de candidature (disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou sur www.serris.fr) et de l'envoyer par courriel à cmj@serris.fr au plus tard le 21 novembre.

Les jeunes candidats devront présenter leurs intentions sous différentes formes et tous les formats sont les bienvenus : texte, vidéo, lettre. N'hésitez pas à faire preuve d'imagination !

La première séance plénière aura lieu le samedi 12 décembre à 10 heures, à l'Hôtel de Ville de Serris.



PLUS D'INFOS
cmj@serris.fr

COMMENT FONCTIONNENT LE CME ET LE CMJ ?

Chaque conseil se réunit au moins une fois par mois et s'organise en séances de travail qui traitent de thèmes en lien avec la citoyenneté (culture, solidarité, environnement, santé...). Il est consulté sur les grands projets de la ville, notamment ceux en lien avec les enfants/adolescents.

Il peut être force de propositions qu'il présente en assemblées plénières. Celles-ci sont présidées par le Maire et/ou son représentant. Les membres des conseils sont les représentants des enfants/adolescents de la ville de Serris lors des cérémonies officielles.

Les mandats du Conseil Municipal des Enfants (CME), du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et du Conseil des Aînés (CDA) sont arrivés à leur fin ou vont bientôt s'achever. Vous voulez vous engager pour la Ville ? N'hésitez pas à vous porter candidat pour rejoindre ces instances de démocratie participative.

CONSEIL DES AÎNÉS (CDA)

Composition

Le CDA est composé au maximum de 16 titulaires et de 4 suppléants. Ses élus sont issus de l'appel à candidature lancé par la ville et sont désignés pour une durée de deux ans. Ils se réunissent tous les mois.

Pour être candidat, il faut :

- être domicilié à Serris ;
- être inscrit sur les listes électorales de la ville ;
- Être âgé de 60 ans ou plus, Être retraité ou sans activité professionnelle ;
- Vouloir s'engager de manière volontaire et à titre individuel.



Comment candidater ?

Il vous suffit de compléter le bulletin de candidature (disponible à l'Hôtel de Ville et sur le site internet www.serris.fr) et de l'envoyer avant le **18 décembre** par courriel à cda@serris.fr ou par courrier à l'adresse suivante: Hôtel de Ville de Serris - Cabinet Du Maire, 2 place Antoine Mauny - 77700 Serris

PLUS D'INFOS

cda@serris.fr

Expression politique

Conformément aux dispositions de la loi du 27 février 2002 dite de "démocratie de proximité", "Le Serrisien" ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur seule responsabilité.

CONTINUONS ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

Une rentrée pas comme les autres : Nous vous souhaitons une bonne rentrée à tous, et singulièrement aux plus jeunes qui ont connu une année scolaire particulièrement compliquée. Pour faire en sorte que l'histoire ne se répète pas, nous vous invitons au plein respect des gestes barrières (masque, distances...). Les services de la Ville de Serris ont préparé parfaitement et sans couac la rentrée de septembre 2020: nos écoles ont été prêtes à accueillir nos enfants, comme en juin, en appliquant les directives du protocole sanitaire de l'Éducation nationale.

Face à la crise, vos élus s'efforcent de répondre au mieux à vos différents besoins. Nous avons le souci de maintenir le plus possible d'activités sportives avec l'ouverture de nos équipements sportifs et de nouveaux espaces de jeux comme le Flow Park, la reprise de manifestations communales comme des activités culturelles vont nous réapprendre à vivre normalement en coexistence avec le virus.

Nous allons de l'avant dans le souci constant de servir à l'amélioration du quotidien, d'assurer la sécurité de tous, de mettre en place et encourager les projets, de proposer des équipements collectifs, de préserver l'environnement tout en gérant rigoureusement le budget communal. Serris reste et demeure cette commune belle et attractive, reconnue pour être une des moteurs de la Seine-et-Marne. Charge à nous durant notre mandat de consolider cet acquis inestimable. Enfin et toujours, pour soutenir notre commerce local durement éprouvé cette année, nous vous invitons plus que jamais à acheter local.

Tous ensemble nous y arriverons !

VIVONS SERRIS AUTREMENT (MINORITÉ)

Devoir d'impartialité de la Police Municipale:

Le récent accident ayant impliqué un membre de l'exécutif municipal, tout comme d'autres faits ayant pu nous être rapportés ces dernières années, nous conduisent à émettre un rappel quant à la mission de service public - impartiale, rigoureuse et bienveillante - qui est celle de la Police Municipale. Il ne peut en être autrement, et il est de la responsabilité des agents, de leurs responsables et des élus, que cette mission ne soit pas dévoyée.

La Police municipale doit être celle de chaque Serrissienne et de chaque Serrisien, et ne saurait donner l'image d'être la police du Maire ou des élus.

Préempter ? Oui, mais pas tout, ni à tout prix.

Le Conseil municipal du 28 septembre dernier a été l'occasion pour Vivons Serris Autrement d'affirmer une position claire s'agissant du droit de préemption urbain, et de son exercice régulier par la majorité municipale, alors que deux décisions étaient à l'ordre du jour. Lorsque la majorité préempte dans un souci de développement urbain et économique raisonné, notamment dans le bourg - historique mais néanmoins vivant -, nous ne pouvons que la soutenir dans cette démarche, dès lors que les garanties données nous semblent suffisantes. En revanche, lorsque ces préemptions nous paraissent nuisibles au maintien de la diversité sociale et patrimoniale de la commune, alors nous ne pouvons les cautionner. Nous nous voulons ainsi constructifs, soucieux du bien commun et du cadre de vie de tous.

Fatiha GUERIN et Dimitri ARCIS

■ Directeur de la publication : Philippe DESCROUET, Maire de Serris.

Secrétariat de rédaction : Service Communication : Céline GOUVARD, Nicolas HUMBERT, Katell HELLEGOUARCH.

Photos : Service Communication, Créa Photo. Conception graphique : Service Communication.

Tirage : 5000 ex. Dépôt légal : 4^e trimestre 2020.

Impression : L'Artesienne, Imprimé sur du papier norme PEFC. Certification Label Imprim'Vert.

/ À L’AFFICHE



SAM. 7 NOVEMBRE - 19 H 00

LA JOURNÉE DE LA JUPE

Ferme des Communes

Théâtre - Tout public

Tarifs: 24 € / 19 €

www.fermedescommunes.fr

MER. 11 NOVEMBRE, 15 H 00

CÉRÉMONIE

ANNULÉ

DU 11 NOVEMBRE

Monument aux Morts
puis Hôtel de Ville

Dépôt de gerbes. Défilé en tenue
d'époque. Cornemuses. Lecture de
lettres de poilus.

21 ET 22 NOVEMBRE

FESTIVAL DU JEU DE SOCIÉTÉ

ANNULÉ



SAM. 21 NOVEMBRE

ARNAUD DUCRET SHOW TWO

Ferme des Communes

Théâtre - Tout public

Tarifs: 29 € / 23 €

www.fermedescommunes.fr

SAM. 28 ET DIM. 29 NOV.

9 H 30-19 H 00 (SAM)

ET 9 H 30-18 H 00 (DIM)

SALON VINS ET GASTRONOMIE

ANNULÉ

Halle de la Ferme des Communes

Les producteurs de l'association
Vins et gastronomie de France,
en partenariat avec la Ville vous
convient à la seconde édition du sa-
lon de Serris.

Entrée et dégustation gratuites.

vinsetgastronomie.fr



MAR. 1^{ER} DÉCEMBRE - 19 H 30

LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL

ANNULÉ

Parvis de l'Hôtel de Ville

4 ET 11 DÉCEMBRE

COLLECTE DES ORDURES EXTRA-MÉNAGÈRES

Centre urbain: ven. 4 décembre

Bourg de Serris: ven. 11 décembre

SAM. 5 DÉCEMBRE

LORANT DEUTSCH ROMANESQUE

Ferme des Communes

Théâtre - Tout public

Tarifs: 29 € / 23 €

www.fermedescommunes.fr

Animations réalisées dans le respect des gestes barrières et conformément aux directives en vigueur. Dates et lieux des événements susceptibles d'être modifiés en fonction de la situation sanitaire. Tenez-vous au courant des dernières actualités sur www.serris.fr ou sur la page Facebook de Serris



Tous les événements de la ville

sur www.serris.fr et sur notre page Facebook officielle  VilleDeSerris